

# Le libéralisme en paradoxes, ou l'idéologie spontanée de la société du spectacle

L'HUMANITE | 31.10.2009 | Arnaud SPIRE

LA DOUBLE PENSÉE. RETOUR SUR LA QUESTION LIBÉRALE, de Jean-Claude Michéa, Éditions Flammarion « Poche », 280 pages, 9 euros.

Les dogmes libéraux exercent sur le monde de l'« information » et du divertissement un poids dont le terme de « pensée unique » ne peut pas rendre compte. *Ce concept a été banalisé à partir des écrits d'Alain de Benoist, penseur d'extrême droite, dans la revue *Éléments*, en 1993, et d'Ignacio Ramonet, intellectuel progressiste, dans *le Monde diplomatique* de 1995.* L'emploi du terme permet d'assimiler facilement, sous le concept de « totalitarisme », deux formes de dictature culturelle pourtant opposées. La « pensée unique » serait le propre des États totalitaires. Cela nourrit à la fois l'anticommunisme des intellectuels en France et leur hostilité à tout ou partie du libéralisme. Pas plus qu'il ne saurait y avoir de parti unique dans le tout d'une société, pas davantage il ne peut y avoir de « pensée unique », compte tenu de l'existence de contradictions réelles à chacun des systèmes.

Après avoir qualifié le libéralisme d'empire du « moindre mal », dans un ouvrage paru en 2007 (Éditions Climats), le grand mérite du philosophe Jean-Claude Michéa, dans ce nouveau livre, est de mettre l'accent sur la gémellité radicale du libéralisme au cours de l'histoire, de la même manière qu'on ne saurait expliquer les contradictions du communisme par le seul culte de la personnalité. La division du travail manuel et intellectuel et l'existence d'un « travailleur collectif » ne se répercutent pas seulement dans l'économie mais aussi dans le champ de l'éducation et de la culture. Rappelons ici que, dans un ouvrage significativement nommé *Impasse* Adam Smith, l'auteur faisait la démonstration qu'une gauche de transformation sociale ne pouvait s'abreuver à la même source philosophique que le libéralisme moderne. De la même façon que la logique de développement socialiste ne saurait entrer en concurrence avec la logique capitaliste, la créativité dans le travail ne saurait aller jusqu'au bout d'elle-même dans le cadre du travail contraint ou salarié. L'État libéral garantit aux individus des libertés essentiellement négatives dans le cadre d'un droit dont le principe fondamental est de ne pas nuire à autrui. En même temps, chacun peut poursuivre, s'il ne dépasse pas cette limite, son intérêt égoïste. Dans le même mouvement, la conception libérale du droit fournit un cadre de vie quotidienne effectivement commun. On prendra l'exemple du « doux commerce » qui au XVIII<sup>e</sup> siècle désignait toute forme d'échange susceptible de favoriser un lien social civilisé, la conversation par exemple. Mais, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, la plupart des libéraux politiques ont fini par considérer que le libre-échange est inclus dans « l'économie de marché » comme prolongement naturel et logique des idées libérales sur le progrès... Dans son roman 1984, George Orwell, anarchiste conservateur, employait déjà le néologisme « doublethink » pour rendre intelligible l'insupportable paradoxe de la pensée unique. Peut-on à la fois se réclamer de la libération des moeurs et faire l'apologie de l'économie de marché et de l'État de droit ?

Une réponse positive nous conduit à l'état mental de la dernière intelligentsia de gauche en date. « La double pensée » ouvre un champ social où se déploie l'idéologie « naturelle » de la société du spectacle, de la sacralisation de l'exploitation, de la domination et de l'aliénation.

**Arnaud SPIRE**